

13 JANVIER 2018

TOURNOI REGIONAL MINIMES

Dojo départemental M. Dasseux
COULOUNIEUX (24)

JUDO



Pesées :

M -34 à -42kg et F-36 à -44 kg : 10h-10h30

M -46 à -60 et F -48 à - 52 kg : 12h-12h30

M -66 à +73 et F -57 à +70 kg : 15h-15h30

Organisé par le comité de judo de la Dordogne
en partenariat avec la ligue Nouvelle Aquitaine



Renseignements :

Comité de Judo de la Dordogne

Avenue Winston Churchill 24600 COULOUNIEIX-CHAMIERES

05 53 08 47 18 cdjudo24@wanadoo.fr

J. Lopes, cadre technique fédéral :

06 79 69 34 96 jose.lopes@ffjudo.com

Au dojo de Coulounieix-Chamiers (Près de Périgueux 24)

PLAN D'ACCES :

Depuis Bordeaux :

Prendre l'A89 jusqu' à la sortie 15.

continuer sur N21 Au rond-point, prendre à droite N21

Au rond-point, continuer tout droit D6021 continuer sur 1,7 km

Prendre à droite et continuer sur 525 m

Au rond-point, prendre à gauche Avenue des Frères Peypelut et continuer sur 1,4 km

Au rond-point, prendre à droite Place Yves Péron et continuer sur 113 m

Au rond-point, prendre à droite Avenue Winston Churchill

(le Dojo départemental se trouve en face d'Intermarché)

Pensez au covoiturage



- **Article 1 :** Le Tournoi régional minimès est une animation individuelle pour les féminines et les masculins nés en 2004 et 2005 ouverte à tous les judokas à partir de la ceinture orange.
 - **Article 2 :** Formule de compétition selon les règlements régissant l'organisation de la coupe individuelle minimès (voir textes officiels FFJDA). Poule et/ou tableaux simple repêchage.

 - **Article 3 :** Les combattant(e)s devront présenter leur passeport sportif en règle (2 ans de licence dont licence de l'année en cours, certificat médical de moins d'un an et contenant la mention expresse de non contre-indication à la pratique du judo en compétition).
 - **Article 4 :** Arbitrage selon les règles de la FFJDA
 - **Article 5 :** Pas de frais d'engagement y compris pour les participants extérieurs à la ligue d'aquitaine
 - **Article 6 :** Engagements et inscriptions **avant le 10/01/2018**, par extranet via le code club. En fonction du nombre d'engagés le comité d'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite. Inscriptions à 50 par catégorie.
 - **Article 7 :** Catégories de poids :
 - Féminines : - 36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg,
-70kg, +70kg
 - Masculines : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg,
-60kg, -66kg, -73kg, +73kg
 - **Article 8 :** Aucune tolérance de poids ne sera accordée.
 - **Article 9 :** Accompagnant éducatif autorisé selon les textes officiels
- En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.